

20 666
tCO₂e

Émissions de carbone liées aux compétences de la CC ACVI en 2023

ce qui équivaut à

20
Aller-retours Paris-New-York en avion par agent·e*

OU

175
Ordinateurs portables par agent·e*



Le calcul du Bilan Carbone® pour les collectivités prend en compte toutes les émissions liées à leur patrimoine et à l'administration de leurs compétences. Dans le cas de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès, les résultats sont présentés sous 2 formes :

- 1) **Par compétences** : Compétence Déchets, Régie des Eaux, Jeunesse et Culture, Ressources, Services techniques et Sport
- 2) **Par postes d'émissions** (répondant au format réglementaire) :



35 tCO₂e
Impact carbone
par agent·e*

équivalent à

895
Smartphones*



359 kgCO₂e
Impact carbone
par habitant·e*

équivalent à

565
litres de café*



*émissions liées à la fabrication, la consommation du matériel/bien ainsi qu'à sa fin de vie.
Émissions pour 589 agent·e en 2023 (suivi interne) et 56 000 habitant·es (INSEE)



MÉTHODE DE CALCUL DES ÉMISSIONS

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre se fait par la multiplication de données physiques par les facteurs d'émission correspondants. La plupart proviennent de la Base Carbone de l'ADEME et résultent d'études d'analyse de cycle de vie. *Les calculs réalisés sont conformes aux exigences réglementaires de l'article L229-25 du Code de l'environnement et selon la méthode Bilan Carbone®.*

Exemples de calculs :



Émissions d'un déplacement

$$= \text{Litres de carburant consommés} \times \text{kg CO}_2\text{e/L}$$

$$= \text{km parcourus} \times \text{kg CO}_2\text{e/km}$$



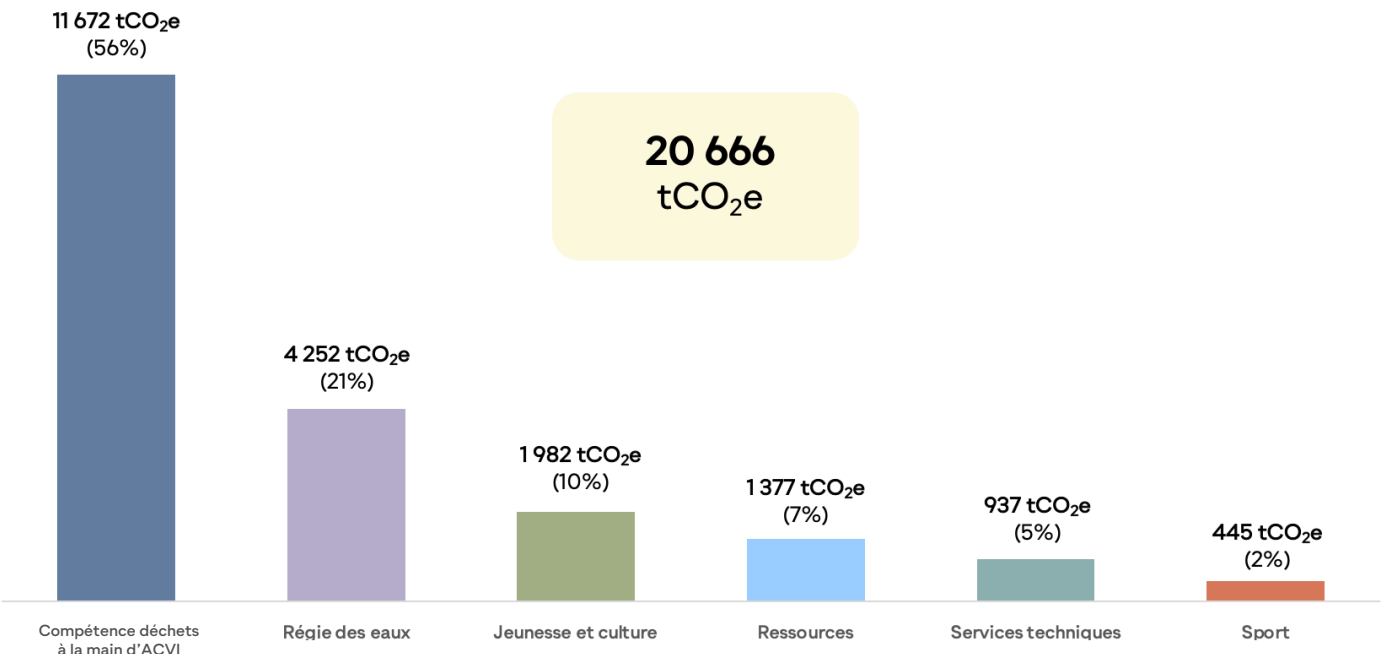
Émissions d'achat de matériel

$$= \text{Nombre d'articles achetés} \times \text{kg CO}_2\text{e/unité}$$

$$= \text{k€ dépensés} \times \text{kg CO}_2\text{e/k€}$$

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20251215-DL2025-0291-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Vision par compétences - 2023



Les totaux des % ci-dessous n'atteignent pas 100% puisque le choix a été fait de ne donner que ceux des 3 premiers postes, afin d'alléger la lecture.

COMPÉTENCE DÉCHETS à la main d'ACVI - 56%

- Traitement des déchets non recyclables : **83%**
- Consommation de carburant : **10%**
- Immobilisation des véhicules : **4%**

Ces émissions sont complétées par ce qui est visible en pointillés sur la page suivante. En effet, 5 707 tCO₂ sont émises indirectement par le traitement des déchets recyclables collectés par la CC ACVI en étant triés, transférés et traités par des prestataires tel que le Sydetom 66.

Ces émissions sont hors du périmètre de l'exercice, mais la CC ACVI peut avoir des leviers d'action sur ces quantités collectées.

JEUNESSE ET CULTURE - 10%

- Transports : **55%**
- Immobilisations : **21%**
- Restauration des enfants : **11%**

SERVICES TECHNIQUES - 5%

- Achats : **57%**
- Immobilisations : **6%**
- Consommations énergétiques : **9%**

RÉGIE DES EAUX - 21%

- Immobilisations : **62%**
- Consommations énergétiques : **16%**
- Achats d'intrants : **12%**

Les données recueillies sont particulièrement fournies et détaillées. Cela a permis un calcul présentant un niveau d'incertitude modéré, grâce également aux facteurs d'émission de l'ASTEE, et permet par ailleurs une meilleure orientation des actions de réduction des émissions. Seules les données liées à l'assainissement non collectif, souvent marginales en comparaison, sont absentes.

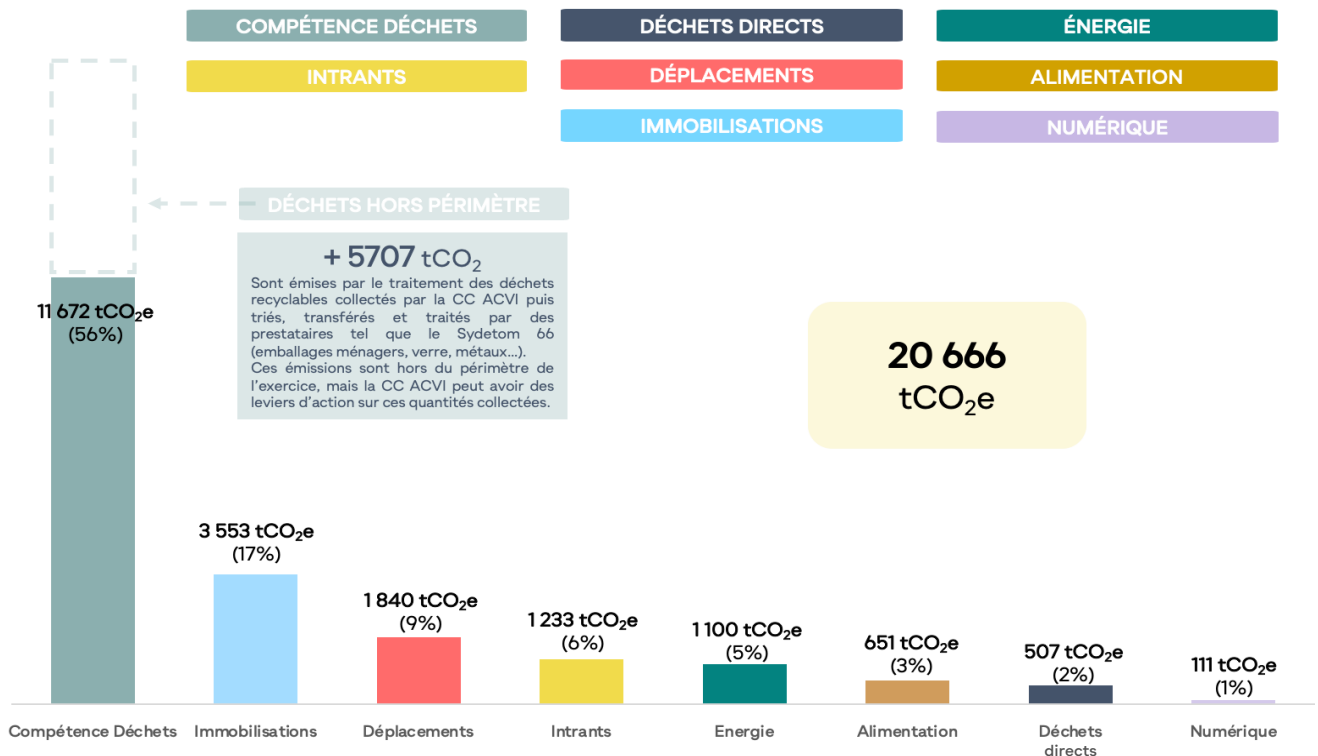
RESSOURCES - 7%

- Déplacements (domicile-travail, professionnels) : **39%**
- Alimentation des agent·es : **31%**
- Immobilisations : **10%**

Ici sont entièrement comptabilisées les émissions liées aux repas et boissons des agent·es, consommés sur le temps de travail, tous services confondus. Les émissions de tous les déplacements domicile-travail en font également partie. La quasi-totalité du poste Numérique se retrouve ici de la même manière.

SPORT - 2%

- Consommation de gaz (piscine) : **46%**
- Déplacements des nageur·euses : **42%**
- Immobilisations : **9%**



COMPÉTENCE DÉCHETS = 56%

- Traitement des déchets non recyclables : **83%**
- Consommation de carburant : **10%**
- Immobilisation des véhicules : **4%**

IMMOBILISATIONS = 17%

- Réseau de canalisations et branchements : **66%**
- Bâtiments : **25%**
- Voirie et ZA : **6%**
- Véhicules de la flotte : **2%**

Ce poste représente la modélisation des émissions de GES générées par la construction ou la fabrication de biens amortis sur plusieurs années.

DÉPLACEMENTS = 9%

- Déplacements des visiteurs : **71%**
- Déplacements domicile-travail : **28%**
- Déplacements professionnels : **1%**

Les modes de transports les plus émissifs sont l'avion et la voiture. Utiliser les transports en commun ou pratiquer le covoiturage permet de diminuer les émissions associées au voyage. Le mieux étant de se déplacer à pied ou à vélo !

INTRANTS = 6%

- Achat de biens divers : **40%**
- Maintenance du réseau d'eau : **21%**
- Petits travaux : **16%**
- Achat de prestations de service : **15%**

ÉNERGIE = 5%

- Carburants : **50%**
- Électricité : **34%**
- Gaz naturel : **15%**



Les totaux des % ci-contre n'atteignent pas 100% puisque le choix a été fait de ne donner que ceux des 3 premiers postes, afin d'alléger la lecture.

ALIMENTATION = 3%

- Restauration des agents : **66%**
- Restauration servie par l'U.D.S.I.S : **15%**
- Restauration servie dans les crèches : **14%**

Les repas ayant le plus fort impact environnemental sont ceux à base de protéines animales: un repas à base de viande blanche émet 4 fois moins qu'un repas à base de bœuf, et un repas végétarien 12 fois moins qu'un repas à base de bœuf.

DÉCHETS DIRECTS = 2%

- Compostage des boues d'épuration : **71%**
- Déchets de la collectivité : **29%**

Déchets directement produits par les activités de la collectivité, ainsi que celles du traitement des boues de la compétence Régie des Eaux

NUMÉRIQUE = 1%

- Parc informatique : **59%**
- Achat de logiciels : **33%**
- Prestations informatiques : **8%**
- Échange et stockage de données : **<1%**

Pour les émissions du Numérique, c'est la production des équipements (comme les ordinateurs ou smartphones) qui émet le plus.



ACTIONS RETENUES DU PLAN DE TRANSITION

Potentiel de réduction : - 879 tCO_{2eq}

Soit, si toutes les actions sont menées et les objectifs respectés, une possibilité de réduire de 4% les émissions à horizon 2030.

Le plan de transition a été élaboré en réponse aux émissions de la collectivité. Chaque action est détaillée dans les fiches actions dédiées indiquant leur mise en œuvre, les co-bénéfices, freins potentiels, objectifs à atteindre ainsi que leur impact sur les émissions globales si l'action est réalisée (réduction envisageable d'ici 2030).

ÉNERGIE

1. Réduire les consommations d'énergie

Former aux écocgestes, modifier les températures de consigne, installer des détecteurs de mouvement

5% du potentiel de réduction

2. Améliorer l'efficacité énergétique

Planifier des travaux de rénovation, passer au 100% LED

1% du potentiel de réduction

3. Décarboner le mix énergétique

Développer l'autoconsommation, passer la chaudière de la piscine à la biomasse, électrifier la flotte de véhicules, passer par un contrat d'origine garantie

55% du potentiel de réduction

DÉPLACEMENTS

4. Décarboner les déplacements domicile-travail

Promouvoir l'usage du vélo, le covoiturage, instaurer le forfait mobilité durable

17% du potentiel de réduction

5. Décarboner les déplacements professionnels

0 avion, réduire la flotte, augmenter la visio, former à l'écoconduite, renforcer le suivi

1% du potentiel de réduction

IMMOBILISATIONS

6. Repenser l'usage et la construction du bâti

Former, construire hors-site, repenser l'usage des espaces communautaires

Innovation & exemplarité d'ACVI

INTRANTS

7. Mieux et moins acheter

Définir des critères d'achat, installer des mousseurs dans les bâtiments

13% du potentiel de réduction

ALIMENTATION

8. Favoriser le changement d'habitudes alimentaires

Faire venir un food truck et des prestataires responsables à midi et sur les événements

5% du potentiel de réduction

NUMÉRIQUE

9. Bâtir une stratégie du numérique responsable

Sensibiliser les agent·es, allonger la durée de vie du matériel

4% du potentiel de réduction

GÉNÉRALE

10. Consolider le Bilan Carbone®

Disposer d'un outil de suivi et former à son utilisation, relancer le questionnaire, suivre les fréquentations, critère carbone dans les marchés

Exemplarité de la collectivité